

Pôle Communication, Culture et Vie Locale

Dossier suivi par Solène COUTON

02 40 11 88 00 – animation@laturballe.fr

APPEL A CANDIDATURES

Restauration Festi'Vent 2024

Mise en concurrence pour la délivrance de 2 autorisations d'occupation pour emplacement réservées aux marchands ambulants qui vendent des denrées comestibles à partir de camions magasins et aux traiteurs.

Contexte

La municipalité de La Turballe organise les 22 et 23 juin 2024 un festival intitulé « Festi'Vent » plage des Bretons à La Turballe (44420) et souhaite proposer un service de restauration mobile de type food truck (camion cantine ambulant) ou traiteur, proposant une cuisine qualitative et attractive pour le public présent durant le week end, et proposant des plats à emporter salés et/ou des menus complets (entrée, plat, dessert).

Lieu

Loire Atlantique, La Turballe (44420), parking école de voile, Boulevard Bellanger

Activité

Service petite restauration autonome réalisé à l'intérieur d'un camion cantine de type food truck ou sur un stand du village du festival, avec notion d'éco responsabilité (fait maison, bio, circuit court, cuisine locale).

Présence du camion food truck ou du traiteur **sur les 3 services obligatoirement** (samedi 22/6 midi et soir + dimanche 23/6 midi).

Redevance et conditions d'exploitation

Délibération n°4 du 12/12/2023 fixant les tarifs municipaux 2024 –

Restauration de type foodtruck / tarifs à la journée :

- camion 21,00 €

La Commune pourra fournir une alimentation électrique.

Dossier à constituer

- une note de présentation de l'activité comprenant : produits vendus, (carte/menu), tarifs pratiqués, gestion des déchets et des eaux usées (rejet sur la voie publique interdit), capacité en nombre de couverts servis ;
- copie recto / verso de la carte de commerçant ambulant (si concerné) ;
- extrait KBis de moins de 3 mois ;

- attestation assurance responsabilité civile en cours de validité ;
- une présentation du concept de cuisine proposée : menu détaillé, carte, photographie du véhicule et des plats proposés, éco responsabilité...

Dépôt des candidatures

Date limite des candidatures : **lundi 13 mai 2024**

Le dossier peut être transmis par courrier postal à l'adresse suivante
MAIRIE DE LA TURBALLE
BP 51009
44356 GUERANDE CEDEX

Il peut être également transmis par voie électronique à l'adresse suivante :
animation@laturballe.fr

Pour toute demande : 02 40 11 88 74

Critères de sélection

Les propositions seront étudiées sur la base des critères d'appréciation suivants :

- qualité des produits cuisinés : produits frais, de saison, circuits courts → 30 %
- démarche éco-responsable : lutte contre le gaspillage alimentaire, gestion des déchets, couverts et contenants consignés ou recyclables, pas de plastique → 25 %
- diversité du menu proposé par rapport aux solutions de restauration déjà retenues → 20 %
- localisation de l'activité : priorité aux commerçants locaux (La Turballe > Presqu'île guérandaise > Loire-Atlantique et Morbihan) → 15 %
- prix : gamme de prix accessible au public familial de l'évènement → 10 %